

## **Keskistri : Eco-Emballages et la FEBEA réveillent le tri dans la salle de bain**

Si 87% des Français trient leurs emballages, seuls 44% le font de manière systématique. Et quand on regarde de plus près, les emballages de cosmétiques et produits d'hygiène sont parmi les moins bien triés (*Source Observatoire du geste de tri, IPSOS 2014*). Absence d'un réflexe tri dans la salle de bain, consignes de tri mal identifiées, espaces souvent exigus, les consommateurs ne pensent pas toujours à trier leurs emballages.

Pour les y inciter, Eco-Emballages et la Fédération des entreprises de la beauté (FEBEA) lancent une campagne de sensibilisation grand public : « Keskistri dans la salle de bain ». Le principe : des vidéos inspirées des tutoriels beauté qui dispensent informations et conseils pour motiver les consommateurs à bien trier.

Diffusée sur YouTube à partir du 23 mai, la campagne met en scène une jeune femme dans sa salle de bain accompagnée par Monsieur Papillon, le champion du tri sélectif.

A travers 5 vidéos portant sur le tri des aérosols, bouteilles et flacons plastiques, flacons de parfum, emballages cartons et plus généralement l'organisation du tri dans la salle de bain, les deux complices font le parallèle entre geste de tri et beauté au quotidien pour installer « le réflexe tri » avec humour et pédagogie.

Et pour ne plus se tromper sur le tri de ses emballages, le public est invité à télécharger l'application « Guide du tri », disponible sur tous les smartphones ou consulter le site [consignesdetri.fr](http://consignesdetri.fr).

Pour voir les vidéos : <https://www.youtube.com/user/EcoEmballages>

 #keskistri : <http://bit.ly/1Vdlwhm>

### **À propos d'Eco-Emballages**

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)

### **A propos de la FEBEA**

La Fédération des Entreprises de la Beauté est le syndicat professionnel représentant les fabricants de produits cosmétiques opérant en France. Le secteur des cosmétiques regroupe la parfumerie, les produits de beauté, les produits d'hygiène et de toilette ainsi que les produits capillaires.

La FEBEA réunit plus de 300 adhérents, dont 82% sont des PME ou des TPE. Les entreprises fabriquant des cosmétiques emploient directement 55 000 personnes en France.

### **Contact presse**

#### **Eco-Emballages**

Olivia Retali

[olivia.retali@ecoemballages.fr](mailto:olivia.retali@ecoemballages.fr)

01 81 69 05 83/ 06 42 82 81 74

#### **FEBEA**

Agathe Cury

[acury@febea.fr](mailto:acury@febea.fr)

06 61 96 91 59